



## Déclaration

Paris, le 21 décembre 2017

Seul le prononcé fait foi

La ministre de la Culture,

# Déclaration de Françoise Nyssen, ministre de la Culture

Bonjour à toutes et à tous,

J'ai jugé utile de faire un point avec vous, car la réunion que je dirigeais aujourd'hui marque une étape importante dans le travail de réflexion en commun que les sociétés de l'audiovisuel public ont mené à ma demande.

Ce travail s'inscrit dans la démarche plus large initiée par le Président de la République et le Premier ministre, pour mener une grande et ambitieuse transformation de l'audiovisuel public.

La réflexion est notamment alimentée par un petit groupe de députés, très investis sur cette question, et que j'ai commencé à consulter ; ainsi que par le Comité Action Publique 2022, qui remettra sa contribution au plus tard à la fin du premier trimestre 2018.

J'ai vu chacun de ces acteurs. Et je continue à rencontrer, chaque jour, les acteurs de l'audiovisuel, de France et de l'étranger, pour nourrir la vaste réflexion qui s'engage.

Il est essentiel aujourd'hui de structurer et d'organiser notre travail en commun : c'était un des objets de la réunion de ce matin.

Voilà pour le cadre de réflexion pour une transformation de l'audiovisuel public, qui est une priorité du Ministère de la culture pour 2018.

C'est une priorité qui doit répondre à l'état d'urgence dans lequel se trouve le paysage audiovisuel : l'urgence face à la globalisation et aux bouleversements technologiques, l'urgence sociale face aux appétits et surconsommation d'images, l'urgence de retrouver la confiance des publics, de repenser le rapport de notre société aux médias. L'urgence culturelle, aussi, face à une forme de saturation de l'espace numérique par les influences anglo-saxonne et asiatique.

A l'heure de la surabondance débridée de contenus, de la multiplication de canaux à faible valeur créative ajoutée et de la prolifération de fake news, on a plus que jamais

besoin d'un grand service public redynamisé, tourné vers l'avenir et profondément ancré sur ses valeurs, son éthique, ses missions.

S'agissant de la réunion d'aujourd'hui, les six dirigeants des sociétés de l'audiovisuel public étaient présents : Yves Bigot pour TV5 Monde ; Anne Durupty (qui représentait Véronique Cayla) pour ARTE France ; Delphine Ernotte pour France Télévisions ; Mathieu Gallet pour Radio France ; Marie-Christine Saragosse pour France Médias Monde ; et Laurent Vallet pour l'INA. Ils m'ont présenté leurs pistes de coopérations et leurs projets communs. Ils m'ont fait des propositions intéressantes et utiles, déjà en grande partie relayées par la presse, et dont nous avons pu discuter amplement ce matin. Je ne reviens pas dessus. Je les ai remerciés. C'est une première étape.

Nous devons passer désormais à la deuxième étape. Je leur demande d'être plus offensifs, plus audacieux et de plus rentrer dans le détail.

Pour franchir cette nouvelle étape, j'ai fixé, avec les dirigeants des sociétés, les cinq chantiers prioritaires de coopération sur lesquels nous devons avancer.

Et je leur ai proposé une méthode de travail. Elle repose sur une conviction personnelle forte : on ne transformera pas les médias de service public en ordre dispersé. L'audiovisuel public constitue une même équipe, animée par un même esprit, fortifié par une même ambition.

Chaque chantier sera ainsi pris en main par un binôme ou un trinôme de dirigeants qui assurera la coordination des travaux de l'ensemble des sociétés :

Premier chantier : la reconquête du jeune public. Il s'agit aussi bien de penser l'offre éditoriale que les supports et les nouveaux usages. Il sera piloté par Delphine Ernotte et Mathieu Gallet ;

Deuxième chantier : les coopérations internationales, avec une très forte dimension européenne – il sera piloté par Véronique Cayla et Marie-Christine Saragosse. L'audiovisuel public a, comme la France, un « destin européen et international ». Il s'agit notamment de développer les programmes en langue étrangère, les coproductions, les coopérations en matière de diffusion ;

Troisième chantier : améliorer l'offre de proximité, au service des usagers dans les territoires, grâce à une coopération accrue entre les réseaux régionaux TV et radio. Il sera piloté par Delphine Ernotte et Mathieu Gallet.

Quatrième chantier : les offres communes en ligne. Il sera piloté par Laurent Vallet, Véronique Cayla et Delphine Ernotte. C'est notre nouvel horizon. Il s'agit de penser le service public comme un média global, avec des plateformes numériques communes, notamment en matière d'information et de programmes éducatifs et culturels ;

Et cinquième chantier : les synergies sur les ressources transverses, avec un éclairage particulier sur la formation qui est un enjeu majeur et commun pour faire face aux

mutations de l'audiovisuel. Ce travail sera piloté par Marie-Christine Saragosse, Yves Bigot et Laurent Vallet.

Sur chacun de ces chantiers, j'attends des propositions précises et un calendrier de mise en œuvre.

Je rassemblerai de nouveau les six dirigeants avant la fin du mois de janvier pour discuter des premiers résultats, sur chaque chantier.

Ce format de réunion est destiné à se renouveler pour continuer à travailler sur les projets communs, imaginer la transformation et pour la mettre en œuvre. L'Etat joue pleinement son rôle d'actionnaire commun de ces sociétés.

Les propositions qui en résulteront alimenteront la « grande réflexion » souhaitée par le Chef de l'Etat, et lui seront soumises, ainsi qu'au Premier ministre.

Je vous remercie pour votre attention.

**Contact**

Ministère de la Culture  
Délégation à l'information et à la communication  
Service de presse : 01 40 15 83 31  
[service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)  
[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)  
@MinistereCC